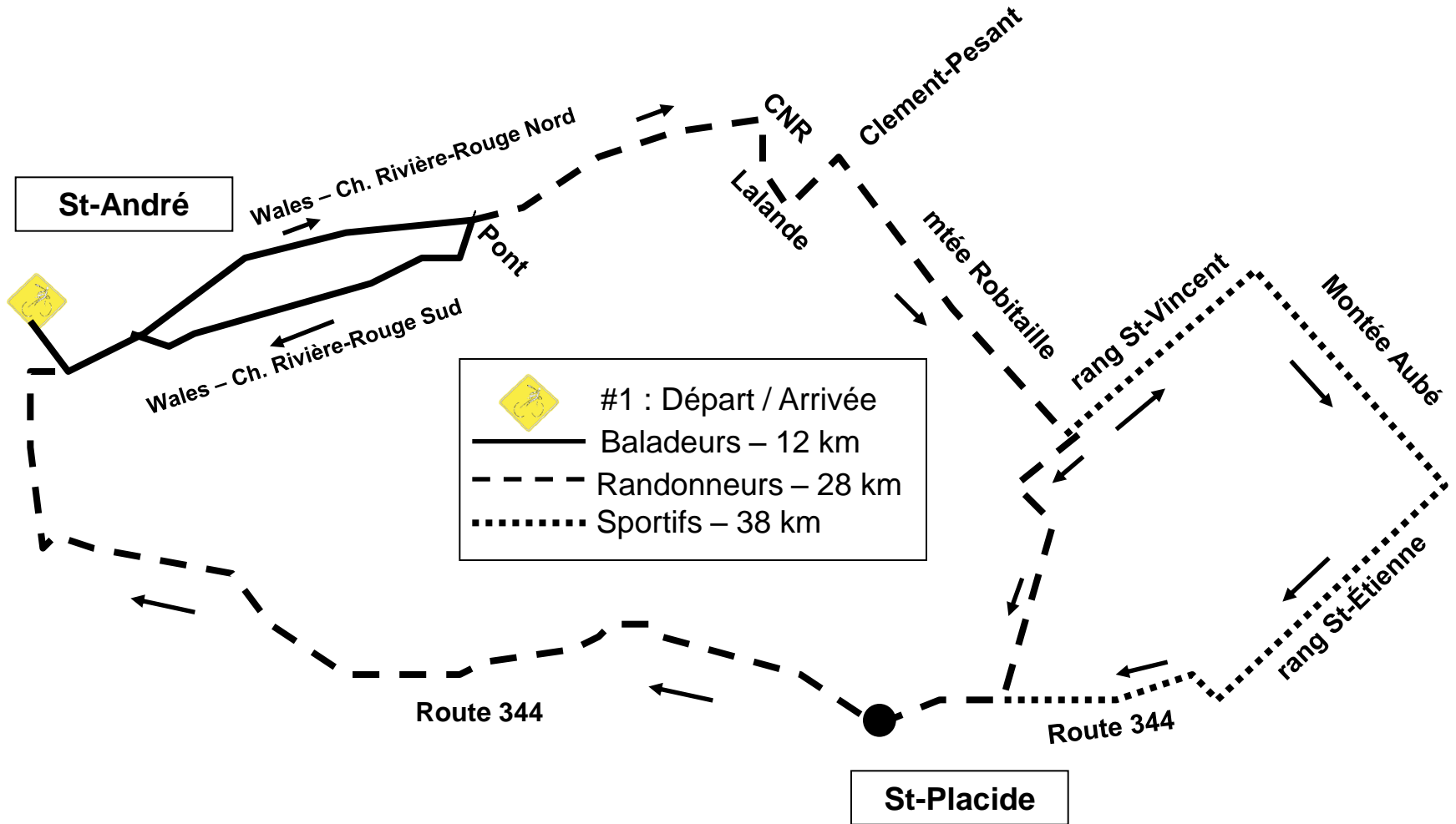


Parcours du fondateur, Guy Séguin



Parcours #1

Tous les groupes ensemble font le tour du village.

- Cour de l'école
- À gauche sur Legault jusqu'au bout
- À droite sur Wales
- À droite sur principale
- À droite sur le Chemin des Seigneurs
- À droite sur Legault jusqu'au bout
- Puis chacun suit son groupe

Baladeurs : Distance 12 km

- À gauche sur Wales
- À gauche sur Rivière-Rouge Nord
- À droite pont (ch.de la traverse)
- À droite sur Rivière-Rouge Sud
- À gauche sur Wales
- À droite sur Legault
- À droite dans la cour de l'école

Randonneurs : Distance : 28 km

- À gauche sur Wales
- À gauche sur Rivière-Rouge Nord
- À droite sur CNR
- À gauche sur chemin Lalande
- À droite sur montée Robitaille
- À droite sur rang St-Vincent
- À droite sur la route 344
- À droite sur Davis (pharmacie)
- À gauche sur Legault vers la cour de l'école

Sportifs : Distance : 40 km

- À gauche sur Wales
- À gauche sur Rivière-Rouge Nord
- À droite sur CNR
- À gauche sur chemin Lalande
- À droite sur montée Robitaille
- À gauche sur rang St-Vincent
- À droite sur la montée Aubé
- À droite sur le rang St-Étienne
- À droite sur la route 344
- À droite sur Davis (pharmacie)
- À gauche sur Legault vers la cour de l'école

Les règlements de SamediVélo

- Tout participant doit posséder un vélo en bonne condition.
- Le port du casque est obligatoire.
- Tout participant doit respecter le code de la route.
- Tout participant doit signaler ses intentions pour arrêter, pour tourner à droite ou à gauche.
- Tout participant doit circuler à la file indienne et à distance respectable.
- Tout participant doit respecter les directives du chef de file.
- Il est interdit de consommer des boissons alcoolisées en circulant.
- Il est interdit de circuler avec un baladeur ou des écouteurs.